



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 7569

Texte de la question

M Xavier Hunault attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement, sur la nécessité de prévoir, dans le cadre des prochains contrats de plan Etat-regions, la rehabilitation de l'axe Laval-Saint-Nazaire via Chateaubriant, outre la modernisation de cet axe, la creation des voies de depassement. En raison de l'interet economique de cet axe, il le remercie de bien vouloir faire connaitre la position du Gouvernement sur ce dossier.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre est conscient des difficultes de circulation qui existent sur le RN 171 Laval - Chateaubriant - Saint-Nazaire et de la necessite d'apporter des aménagements sur cette route nationale. Il a donc ete decide de confier au centre d'etudes techniques de l'équipement de l'ouest une etude d'aménagement d'axe qui permettra, a partir de parametres tels que les conditions de circulation, le service offert a l'usager, la securite liee au trafic et la fonctionnalite de la liaison, d'établir un diagnostic de cet axe. Cette etude socio-economique doit aboutir a une definition du parti d'aménagement a long terme et des priorites de realisation des operations permettant de donner a cette voie des caracteristiques satisfaisantes. L'etude a commence a la fin de 1988 et devrait se terminer a l'automne 1989.

Données clés

Auteur : [M. Hunault Xavier](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7569

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et logement

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et de la mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 1988, page 3808